

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4960**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gestionnaire en organisation et performance industrielle

Nouvel intitulé : Gestionnaire en organisation et performance industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association centre d'études supérieures industrielles (CESI)	Directeur du CESI

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gestionnaire en organisation et performance industrielle est l'interface entre la conception et la production dans une démarche qualité totale. Il participe à la mise en place d'une organisation de production adaptée aux spécificités de l'entreprise. Il détecte également et réalise des gains de productivité propres à favoriser des retours sur investissement.

De la conception d'un produit, à son industrialisation, en passant par l'amélioration de la gestion de production et donc la compétitivité de l'entreprise, il est partie prenante dans le projet qualité et anime les plans de progrès de l'entreprise.

Le titulaire de la certification est capable de :

- 1 - Gérer les flux matières en assurant la mise à disposition en production des matières, pièces et composants dans les délais (méthode d'approvisionnement, gestion des mouvements de stocks, procédures d'inventaires)
- 2 - Gérer la production, en s'assurant qu'elle est conforme au plan commercial (validation de la transformation du plan industriel en plan de production, calcul et équilibre des charges en fonction des capacités, analyse et formalisation des flux en assurant la qualité de l'activité)
- 3 - Participer à l'amélioration de la performance logistique et optimiser le processus de production (contribuer à la réduction des coûts, organiser et conduire des études d'amélioration, mettre en place et suivre les plans d'amélioration en proposant des actions d'amélioration pour tendre le flux)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité des industries (fabrication, transformation, conditionnement) et activité de services logistique. Secteur automobile, plasturgie, chimie, industries électriques et électroniques, équipements mécaniques, métallurgie, agroalimentaire, construction aéronautique, navale, textile..).

Trois types d'emploi possibles : - méthodes : technicien méthodes, préparateur méthodes, technicien développement

- production : agent de maîtrise, responsable d'îlot autonome de production

- gestion des flux : technicien logistique, technicien lancement-ordonnancement, technicien d'approvisionnement

Le métier s'exerce le plus fréquemment en bureau au sein des services méthodes, ordonnancement, planning et en atelier de production en collaboration étroite avec les services études-recherche-développement, commercial, achat, production, maintenance et qualité.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comprend les composants suivantes : - un système de contrôles continus des connaissances et des capacités par module dans les matières techniques et organisationnelles (gestion des stocks et approvisionnements, gestion de la production et notamment calcul des besoins, principe MRP et ordonnancement d'atelier, gestion de projets, implantations...)

- des épreuves d'application (étude de postes de travail, cartographie des flux, chantier SMED...)

- soutenance d'un mémoire de fin de formation correspondant à un projet réel de l'entreprise et choisi par le tuteur en accord avec l'équipe pédagogique du CESI

- évaluation en milieu de travail dans le cadre du contrat-bilan.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	1 président ; 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes ; 2 professionnels du métier.
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Formation par l'apprentissage
Intitulé : Technicien supérieur en organisation et gestion industrielle.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Complément de l'arrêté du 3 juillet 1997 paru au Journal Officiel du 18 juillet 1997

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

40 par an en moyenne

Autres sources d'information :

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

297 rue de Vaugirard 75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris, Rouen, Nantes, Toulouse

Historique de la certification :

Ancien libellé : Technicien supérieur en organisation et gestion industrielle (arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997)

Certification précédente : Technicien supérieur en organisation et gestion industrielle (Fiche incomplète)

Certification suivante : Gestionnaire en organisation et performance industrielle